

A nos nouveaux lecteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 523

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE Fr. 6.- ÉTRANGER 8.- Le numéro 0.25</p> <p>ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.</p>
--	---	---

Notre pays ne pourra pas rester indéfiniment un Etat qui, au point de vue de l'égalité politique de la femme, constitue désormais l'exception.

G. MOTTA
Conseiller fédéral.

A nos nouveaux lecteurs

Ce numéro, comme celui qui l'a précédé et deux en tout cas de ceux qui le suivront, est adressé gratuitement à près de dix-neuf cents personnes en Suisse romande, les unes membres des groupes et Sections de l'Association suisse pour le Suffrage, les autres membres de Sociétés affiliées à l'Alliance nationale de Sociétés féminines, et toutes non encore abonnées à notre journal.

Notre but en leur faisant ce service à titre gracieux durant ces quelques semaines est de leur permettre de mieux connaître notre journal que cela ne leur avait sans doute été possible jusqu'à présent, et par conséquent de réaliser combien leurs préoccupations, leurs intérêts et les siens sont étroitement liés. Car il a besoin d'elles comme elles ont besoin de lui — pour leurs informations, pour l'expression de leurs opinions, pour resserrer les liens qui unissent toutes les femmes suisses soucieuses de leurs responsabilités; et c'est pourquoi nous leur demandons de ne pas nous le retourner sans avoir réalisé à quel point notre effort s'associe au leur, et combien, par conséquent, il y a pour elles comme pour nous nécessité de nous soutenir mutuellement. Et nous les remercions d'avance du geste d'entraide que beaucoup d'entre elles voudront bien faire en notre faveur.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Il suffit pour s'abonner de verser le montant de l'abonnement (6 fr.) au compte de chèques postaux N° I. 943, avec indication du nom et de l'adresse du nouvel abonné.

AVIS

Toutes celles de nos lectrices qui ne tiennent pas à conserver la collection des numéros de notre journal nous rendraient-elles le service de nous retourner le No du 16 avril dernier (No 521) dont la réserve a été presque complètement épuisée par une très forte demande? Merci d'avance.

Bienvenue à Genève aux suffragistes suisses
21 et 22 mai 1938

Pour la troisième fois, depuis sa fondation, l'Association suisse pour le Suffrage féminin se réunit dans notre ville — dans cette ville qui lui a donné l'un de ses fondateurs et son premier président: nous avons nommé Auguste de Morsier, auquel notre mouvement suffragiste suisse et genevois doit tant, que



Cliché Mouvement Féministe

Annie LEUCH-REINECK
(Lausanne et Berne)

Présidente actuelle de l'Association suisse pour le Suffrage féminin



ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 MAI 1938

XXVII^{me} Assemblée Générale

AGÈNE

SALLE CENTRALE, PLACE DE LA MADELEINE

(Trans: de la gare: Nos 1. A, 5 et 8, arrêt Longemalle; de la ville: Nos 1. A et B et 12, même arrêt.)

ORDRE DU JOUR:

SAMEDI 21 MAI à 14 heures: ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE DÉLÉGUÉS.

1. Appel des délégués.
2. Rapport annuel du Comité.
3. Rapport financier et taux de la cotisation pour 1938-39.
4. Elections du Comité et de la Présidente.
5. A la mémoire de M^{me} Vuillomenet-Challandes: Mlle GOURD (Genève).
6. Le problème du prix du lait: M^{me} SCHONAUER-REGENASS (Bâle)
7. L'initiative constitutionnelle genevoise pour le suffrage féminin: M^{me} PRINCE (Genève).
8. Notre presse féministe: M^{me} A. de MONTET (Fribourg).
9. Cours de Vacances suffragiste de 1938.
10. Divers et propositions individuelles.

Les délégués sont instamment priés de se trouver dans la salle avant l'ouverture de la séance pour échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

(La séance sera interrompue à 16 h., pour le thé)

20 h. 45 RÉCEPTION AU PALAIS EYNARD.

(Tram N° 3, arrêt Palais Eynard)

Invitation du Comité Central et de la Section de Genève aux autorités, aux délégués, aux représentantes d'autres organisations et à la presse.

DIMANCHE 22 MAI: 9 heures précises: Culte protestant.

au Temple de la Madeleine, place de la Madeleine, par M^{me} Marcelle BARD, pasteur de l'Eglise nationale de Genève.

8 h. Messe à l'église de St-Joseph, place des Eaux-Vives.

10 h. ASSEMBLÉE PUBLIQUE (Salle Centrale).

Pour et contre le Code Pénal Suisse

Pour le Code: M. Henri DUBOIS, Directeur de l'Office social de l'Eglise nationale protestante. Contre le Code: M. Ch. BARDE, juge à la Cour.

Discussion

13 h. Repas en commun au Restaurant du Parc des Eaux-Vives. (Prix: Fr. 3.—, service et café non compris). Trajet en «Mouettes» et en tram spécial.

15 h. 30 Visite du Palais et de la bibliothèque de la Société des Nations. (Prix d'entrée par personne: Fr. 0.25).

Hôtels recommandés: (Les prix s'entendent pour la chambre, le petit déjeuner et le service).

*Hôtel Richemond, place des Alpes, fr. 9.50; *La Résidence, 11, Florissant, de fr. 7.15 à fr. 8.25; *Hôtel Mirabeau, 4, rue de Candolle, fr. 5.50; Hôtel Touring et Balance, place Longemalle, fr. 5.50; Hôtel des Alpes, 16, rue de Rive, fr. 5.50; Hôtel de Genève et du Brésil, rue du Mont-Blanc, fr. 5.50; *Hôtel Balmoral, 23, rue Ferdinand-Hodler, fr. 5.; Foyer de la Femme, rue de la Vallée (angle rue Verdaine), fr. 4 et fr. 4.50.

(Les hôtels marqués d'une * sont situés dans des quartiers tranquilles, les autres sont en pleine ville).

Prière de retenir directement les chambres dans les hôtels en se référant à l'Assemblée. — Les déléguées qui désirent recevoir l'hospitalité chez des suffragistes genevoises sont priées de s'adresser sans tarder à M^{me} Bondallaz, chemin des Colombettes, Petit-Saconnex, Genève.

Prière de s'inscrire également auprès de M^{me} Bondallaz, avant le 18 mai pour le repas en commun du dimanche.

Restaurants recommandés: Tavernes sans alcool, 1, place de la Madeleine et 6, rue de Saussure, Cosy Corner, rue de la Fontaine, 1, et les restaurants des hôtels.

Un petit Bureau de renseignements et de logements sera installé le samedi après-midi à la gare de Cornavin, dans le local, obligamment prêté, des Amies de la Jeune Fille.

nous ne saurions saluer ici nos hôtes sans évoquer immédiatement sa mémoire avec reconnaissance et regret. C'est Genève aussi qui a donné à la cause du suffrage féminin la noble femme que fut C^{mille} Vidart; alors que l'une des pionnières de notre mouvement vers 1867 fut Marie Goegg, une Genevoise de naissance, dont les initiatives féministes sont encore d'une si frappante actualité. Et c'est Genève encore, qui, par une amusante prémonition de son futur rôle international, établit d'abord, voici trente ans, le premier contact entre le mouvement suffragiste suisse, encore hésitant et peu organisé, et le mouvement international déjà en plein essor; puis qui, douze ans plus tard, immédiatement après la guerre, recut ce VII^e Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui fut pour nombre de femmes suisses une révélation en même temps qu'un précieux encouragement.

Si nous sommes heureuses et fières d'évoquer en cette occasion ce passé suffragiste de notre ville, c'est d'autre part avec joie que nous saluons la possibilité d'exprimer aussi en ce jour notre reconnaissance envers nos Confédérées suffragistes. Reconnaissance pour leur accueil toujours si cordial et chaleureux

dans chacun des cantons où ont siégé nos déléguées; reconnaissance pour l'intérêt qu'elles portent à notre activité et à nos méthodes de travail; reconnaissance pour les liens de fraternelle collaboration et d'amitié qui se sont noués entre elles et nous, et grâce auxquels, tant de fois, elles sont venues à nous ou nous avons été à elles, dans un moment difficile qui nécessitait une concentration de toutes nos forces. Les campagnes féministes menées à Bâle, à Neuchâtel, à Berne, à Zurich ou dans le canton de Vaud, en si pleine solidarité d'efforts, en si complète compréhension mutuelle, ne comptent-elles pas parmi les beaux souvenirs des quatorze années de présidence centrale de celle qui signe ces lignes? et n'a-t-elle pas pu dire avec fierté que c'était au mouvement suffragiste suisse qu'elle devait d'avoir mieux connu, et par conséquent mieux compris et mieux aimé son pays?..

L'heure à laquelle nos Confédérées nous font la joie de se réunir à l'extrême frontière romande est certainement une heure grave pour notre Suisse, comme pour l'Europe. Mais justement parce que cette heure est grave, et parce que l'horizon est sombre, nous les remercions de venir à nous. Car elles renforcent

de la sorte le lien indissoluble nous unissant à toutes celles qui pensent avec nous que si la Suisse a besoin du concours de tout son peuple, nous, les femmes, faisons aussi partie de ce peuple, et qu'il y a négligence, légèreté et gaspillage de forces à persister à l'ignorer. C'est de cette vérité profonde que nous souhaitons que s'inspirent nos débats de Genève, afin que chacune de nous y puise courage et ardeur pour continuer, qui sa propagande ou ses démarches, qui — comme nous, Genevoises — son activité en faveur d'une initiative constitutionnelle; qui encore pour maintenir en vie son groupement, si petit soit-il, mais foyer d'une flamme qui ne doit pas s'éteindre...
...A toutes les suffragistes suisses, bienvenue à Genève.
E. Gd.

Carrières féminines¹

La „Laborantine“
(Suite et fin.)¹

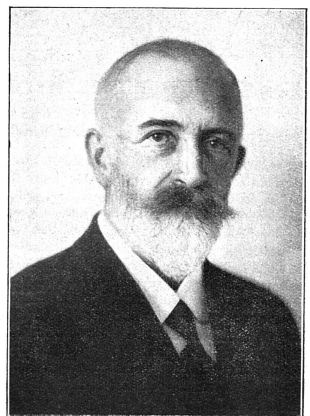
Formation professionnelle: Dans les hôpitaux, ce sont souvent des gardes-malades capables qui, sont initiées par les médecins aux travaux de laboratoire et qui travaillent dès lors comme laborantines. Plusieurs hôpitaux et instituts admettent aussi des volontaires pour un apprentissage pratique; le plus souvent celles-ci ne sont ni nourries ni logées. La durée de ce stage varie suivant l'établissement de un à deux ans et dépend beaucoup de l'intelligence et de l'habileté de l'élève.

Depuis 1927, il existe en Suisse deux écoles de laborantines, dont l'une est rattachée à l'Ecole de gardes-malades d'Engeried (Berne) et l'autre à l'Ecole d'études sociales pour femmes de Genève. Ces écoles donnent surtout un enseignement pratique (travaux de laboratoire) mais complété par un enseignement théorique. La durée des études est à Berne d'un an (frais: 2000 fr.), et à Genève de 4 semestres (frais: 1000 fr.). Depuis l'ouverture de ces deux écoles, les écoles de laborantines à l'étranger qui, précédemment, étaient parfois fréquentées par des élèves suisses n'ont guère plus rarement en ligne de compte.

Les nouvelles méthodes de recherches qui sont constamment introduites dans la pratique demandent à la laborantine un perfectionnement professionnel continu. Elle fera donc bien de suivre des cours théoriques, éventuellement des cours universitaires se rapportant à son activité.

Débouchés: Les laborantines trouvent de l'emploi dans des cliniques, des laboratoires universitaires, municipaux ou cantonaux, et chez les médecins praticiens.

¹ Voir le précédent N° du Mouvement.



Cliché Mouvement Féministe

Auguste de MORSIER
(Genève)

Fondateur et premier président de l'Association suisse pour le Suffrage féminin